



États financiers

The Canadian Institute for Advanced  
Research -

L'Institut Canadien de Recherches Avancées

30 juin 2019

## Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Bilan	4
État des résultats d'exploitation	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 18

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

Grant Thornton LLP  
11th Floor  
200 King Street West, Box 11  
Toronto, ON  
M5H 3T4  
T +1 416 366 0100  
F +1 416 360 4949

Au conseil d'administration de  
The Canadian Institute for Advanced Research -  
L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de The Canadian Institute for Advanced Research — L'Institut Canadien de Recherches Avancées (CIFAR), qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image fidèle de la situation financière de CIFAR au 30 juin 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de CIFAR conformément aux règles déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de CIFAR à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la

continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider CIFAR ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de CIFAR.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de CIFAR;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de CIFAR à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les

états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener CIFAR à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Grant Thornton LLP*

Toronto, Canada  
Le 24 septembre 2019

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Bilan

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Au 30 juin

2019

2018

### Actif

Actif à court terme

Encaisse	1 658 \$	2 110 \$
Débiteurs (note 3)	2 650	2 777
Placements (note 4)	8 500	9 000
Charges payées d'avance	234	230
	<b>13 042</b>	14 117
Placements (note 4)	19 745	18 688
Biens, équipement et améliorations locatives (note 5)	1 510	1 566
Immobilisations incorporelles (note 5)	348	120
	<b>34 645 \$</b>	<b>34 491 \$</b>

### Passif

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer	8 122 \$	5 139 \$
Produit reporté (note 6)	4 549	5 708
Allocation de locataire reportée (note 6)	40	40
	<b>12 711</b>	10 887
Produit reporté (note 6)	868	2 393
Allocation de locataire reportée (note 6)	281	321
	<b>13 860</b>	13 601

### Actif net

Investi en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	1 537	1 325
Fonds de dotation avec affectation d'origine externe	500	474
Réserve avec affectation d'origine interne	10 000	10 000
Non affecté	8 748	9 091
	<b>20 785</b>	20 890
	<b>34 645 \$</b>	<b>34 491 \$</b>

Engagements (note 9)

Pour le conseil d'administration

\_\_\_\_\_ Administrateur \_\_\_\_\_ Administrateur

**The Canadian Institute for Advanced Research -  
L'Institut Canadien de Recherches Avancées  
État des résultats d'exploitation**

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice terminé le 30 juin

**2019**

**2018**

Produits

Contributions aux programmes (note 6)

Financement gouvernemental (note 3)

Fédéral

Financement d'exploitation

**7 000 \$**

7 000 \$

Stratégie pancanadienne en matière d'IA

**22 823**

5 723

Provincial

**7 450**

7 044

**37 273**

19 767

Partenariats

Organisations de recherche

**3 027**

2 643

Universités et autres

**171**

245

**3 198**

2 888

Secteur privé

Entreprises

**895**

853

Fondations

**2 941**

3 488

Donateurs individuels

**1 353**

1 779

**5 189**

6 120

Revenu de placements (note 4(b))

**1 054**

1 574

**46 714**

30 349

Charges

Programmes

Création du savoir (note 7(a))

**14 586**

15 161

Stratégie pancanadienne en matière d'IA (note 7(b))

**23 460**

6 018

Mobilisation du savoir et communications

**3 940**

2 803

Prochaine génération (note 7(c))

**1 801**

2 250

**43 787**

26 232

Charges non liées aux programmes (note 7(d))

**3 048**

2 581

**46 835**

28 813

(Insuffisance) excédent des produits sur les charges d'exploitation

**(121)**

1 536

Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur placements

**16**

(40)

(Insuffisance) excédent des produits sur les charges

**(105)\$**

1 496 \$

## The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

### État de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice terminé le 30 juin

	Investi en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	Fonds de dotation avec affectation d'origine externe	Réserve avec affectation d'origine interne	Non affecté	2019 Total	2018 Total
Solde, début de l'exercice	1 325 \$	474 \$	10 000 \$	9 091 \$	20 890 \$	19 394 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(304)	-	-	199	(105)	1 496
Transfert des fonds non affecté au fonds de dotation avec affectation d'origine externe	-	26	-	(26)	-	-
Investissement en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	516	-	-	(516)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 537 \$	500 \$	10 000 \$	8 748 \$	20 785 \$	20 890 \$



**The Canadian Institute for Advanced Research -  
L'Institut Canadien de Recherches Avancées**  
**État des flux de trésorerie**

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice terminé le 30 juin

**2019**

**2018**

**Activités d'exploitation**

(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	<b>(105)\$</b>	1 496 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des biens, de l'équipement, des améliorations locatives et des immobilisations incorporelles	<b>344</b>	268
Amortissement de l'allocation de locataire reportée	<b>(40)</b>	(42)
Produit reporté constaté (note 6)	<b>(45 660)</b>	(28 775)
(Gains non réalisés) pertes non réalisées sur placements	<b>(16)</b>	40
	<b>(45 477)</b>	(27 013)

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Débiteurs	<b>127</b>	1 248
Charges payées d'avance	<b>(4)</b>	68
Créditeurs et charges à payer	<b>2 983</b>	945
Produit reporté reçu (note 6)	<b>42 976</b>	32 843
	<b>46 082</b>	35 104
	<b>605</b>	8 091

**Activités d'investissement**

Produit net de la vente de placements	-	1 701
Achat de placements	<b>(541)</b>	(9 000)
Investissement en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	<b>(516)</b>	(121)
	<b>(1 057)</b>	(7 420)

(Diminution) augmentation de l'encaisse et des dépôts à court terme au cours de l'exercice

**(452)** 671

Encaisse, au début de l'exercice

**2 110** 1 439

Encaisse, à la fin de l'exercice

**1 658 \$** 2 110 \$

---

# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

---

### 1. Nature des activités

The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées (CIFAR) est constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisation sans but lucratif et s'est prorogé en vertu de la Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif. CIFAR est aussi un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). CIFAR a comme principal objectif de réunir des chercheurs de pointe pour leur permettre de collaborer à des projets de recherches avancées traitant de questions d'ordre scientifique, économique et social d'importance pour l'avenir du Canada et du monde. CIFAR finance des projets pluriannuels qui transcendent les frontières institutionnelles, régionales, culturelles et nationales. Le financement fourni par CIFAR contribue au soutien de la recherche et aux salaires des membres des programmes.

Comme toute autre organisation sans but lucratif, CIFAR dépend du soutien financier continu des gouvernements fédéral et provinciaux, de partenariats et du secteur privé pour remplir ses engagements de longue durée.

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

#### Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) en utilisant la méthode du report pour comptabiliser les contributions à affectation d'origine externe. Les NCOSBL font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada. En vertu des NCOSBL, les entités doivent choisir les politiques qui correspondent à leurs circonstances. Suivent les politiques choisies par CIFAR et appliquées dans les présents états financiers.

#### Instruments financiers

CIFAR considère tout contrat qui crée un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres comme un instrument financier. Les instruments financiers de CIFAR comprennent l'encaisse, les comptes débiteurs et les placements et les comptes créditeurs.

#### *Encaisse, comptes débiteurs et comptes créditeurs*

À l'évaluation initiale, l'encaisse, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs sont évalués à la juste valeur. À l'évaluation ultérieure, ces instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

---

# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Instrument financiers (suite)

##### *Placements*

Les placements reportés à des années futures (note 4) représentent des fonds non dépensés assujettis à des affectations d'origine externe reçus des gouvernements fédéraux et provinciaux, de partenariats, et des secteurs public et privé. Les placements dans le fonds de dotation avec affectation d'origine externe et les actifs nets avec affectation d'origine interne (note 4) comprennent les CPG et les dépôts à court terme ainsi que les placements dans un portefeuille d'actions à long terme. À l'évaluation initiale, l'encaisse et les dépôts à court terme sont évalués à la juste valeur. À l'évaluation ultérieure, ces instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement et sont constitués d'instruments très liquides portant intérêt et dont l'échéance est de trois mois ou moins ou qui peuvent être liquidés sans pénalité importante. Le portefeuille d'actions à long terme est évalué à la juste valeur en fonction des cours cotés du marché en utilisant le cours acheteur de clôture mensuel. Les gains ou pertes non réalisés sont constatés dans l'état des résultats.

#### Biens, équipement et améliorations locatives

Les biens, l'équipement et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Équipement informatique	Amortissement linéaire sur une durée de 3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée restante du bail

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie estimative de 5 ans.

#### Fonds de dotation avec affectation d'origine externe

Le fonds de dotation avec affectation d'origine externe représente des contributions à affectation d'origine externe et les ressources contribuées doivent être conservées intactes à perpétuité et assujetties à la politique de préservation du capital de CIFAR, sauf en cas d'indications autres du donateur. En vertu de la politique de préservation du capital de CIFAR, il est possible d'effectuer un prélèvement sur le capital pour couvrir les pertes réalisées ou non réalisées ainsi que les débours supérieurs au revenu de placements si l'on prévoit la reconstitution du capital par un revenu de placements net futur. Le revenu de placements réalisé sur ces fonds est non affecté et maintenu au sein du fonds sans affectation, sauf en cas d'indication autre du donateur.

#### Réserve avec affectation d'origine interne

La réserve avec affectation d'origine interne représente des actifs nets affectés par le conseil d'administration (le « conseil ») à des fins déterminées. Ces fonds ne sont pas disponibles à d'autres fins sans l'approbation du conseil. Le revenu de placements de ces fonds est non affecté. On détermine les transferts selon les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de CIFAR.

---

# **The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées**

## **Notes afférentes aux états financiers**

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

---

### **2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

#### **Allocation de locataire reportée**

L'allocation de locataire reportée représente l'argent reçu du propriétaire en vertu du contrat de location pour les locaux occupés par CIFAR. La provision est amortie contre la charge de location sur la durée du contrat de location.

#### **Constatation des produits**

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentation directe des actifs nets de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Les contributions grevées d'affectations externes reçues sont comptabilisées comme produits différés et reconnue comme un produit durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou pour l'exercice auquel elles sont désignées.

Les contributions non grevées d'affectations sont comptabilisées comme produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir et que leur évaluation est raisonnablement assurée.

#### **Contributions de biens et de services**

En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les contributions de biens et de services ne sont pas constatées dans les présents états financiers.

#### **Conversion de devises**

CIFAR convertit les soldes libellés en devises étrangères aux taux de change en vigueur à la date du bilan pour les actifs et les passifs monétaires, et à la moyenne des taux de change au cours de l'exercice pour les produits et les charges. Les gains et pertes de conversion non réalisés sont constatés dans l'état des résultats.

#### **Répartition des charges**

CIFAR répartit les frais de personnel et de location, ainsi que les frais généraux sur la base des éléments suivants :

- i) Frais de bureau du président – calculés en fonction du temps qu'accorde le personnel du bureau du président à la supervision de chaque service;
- ii) Frais de location et frais généraux – calculés en fonction des effectifs pour chaque service.

---

# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

---

### 3. Financement gouvernemental

#### (a) Gouvernement du Canada

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le gouvernement du Canada de 35 millions de dollars qui seront versés à CIFAR par tranches de 7 millions de dollars par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 7 millions de dollars (7 millions de dollars en 2018) en vertu de cette entente. Un versement trimestriel de 1,75 millions de dollars (1,75 millions de dollars en 2018) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 30 juin 2019 a été constaté à titre de somme à recevoir à la fin de l'exercice. Au 30 juin 2019, un montant de 15,75 millions de dollars a été reçu ou est à recevoir, un montant de 15,75 millions de dollars a été constaté et il reste 19,25 millions de dollars à constater en vertu de cette entente.

Conformément à l'entente de financement, CIFAR s'engagera à recueillir des contributions financières supplémentaires de l'ordre de 35 millions de dollars de sources non fédérales pendant la durée de cette entente.

En mars 2017, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investirait 125 millions de dollars dans une stratégie pancanadienne d'intelligence artificielle (IA) ("la Stratégie d'IA") dirigée par CIFAR. Cet investissement permettra au Canada de retenir, d'attirer et de former les meilleurs chercheurs dans l'apprentissage en profondeur et l'apprentissage par renforcement. La Stratégie d'IA soutiendra également la recherche et la sensibilisation aux politiques sur les questions économiques, éthiques, politiques et juridiques liées à l'avènement de l'IA, et est conçu pour fournir une base solide d'excellence en recherche afin que tous les canadiens bénéficient des développements continus de l'IA. En dirigeant cette stratégie, CIFAR jouera un rôle déterminant dans le développement d'un écosystème d'IA qui change la donne et favorisera une base solide d'excellence en recherche pour renforcer la prééminence canadienne en matière d'IA. Il s'agit d'une entente de cinq ans avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 22,82 millions de dollars (5,72 millions de dollars en 2018). Au 30 juin 2019, un montant de 28,63 millions de dollars a été reçu ou est à recevoir, un montant de 28,63 millions de dollars a été constaté et il reste 96,37 millions de dollars à constater en vertu de cette entente.

#### (b) Gouvernement de la Colombie-Britannique

À compter de mars 2018, CIFAR a conclu une entente de financement de deux ans avec le gouvernement de la Colombie-Britannique de 4 millions de dollars dont les fonds sont affectés à certains programmes et à certaines charges au sein de ces programmes. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté une somme de 2 millions de dollars (néant en 2018) conformément aux restrictions en vertu de cette entente. Au 30 juin 2019, tout le financement a été reçu, un montant de 2 millions de dollars a été constaté et il reste 2 millions de dollars à constater en vertu de cette entente.

---

# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

---

### 3. Financement gouvernemental (suite)

#### (c) Gouvernement de l'Ontario

À compter d'avril 2018, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation de l'Ontario de 20 millions de dollars qui seront versés à CIFAR par tranches de 4 millions de dollars par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a reçu et constaté une somme de 4 millions de dollars (néant en 2018) en vertu de cette entente. Au 16 mai 2019, l'entente de financement a été résiliée. Tous le financement a été reçu et constaté.

#### (d) Gouvernement de l'Alberta

À compter de mars 2017, CIFAR a conclu une entente de financement de trois ans avec le gouvernement de l'Alberta de 1,8 millions de dollars, qui seront versés à CIFAR par tranches de 1,2 millions de dollars et de 600 \$, dont les fonds sont affectés à certains programmes et à certaines charges au sein de ces programmes. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 300 \$ (600 \$ en 2018) conformément aux restrictions en vertu de cette entente. Au 30 juin 2019, tous le financement a été reçu et constaté en vertu de cette entente.

#### (e) Gouvernement du Québec

À compter de janvier 2015, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le gouvernement du Québec de 600 \$, qui seront versés à CIFAR par tranches de 150 \$ par année, dont les fonds sont affectés à certains programmes et à certaines dépenses au sein de ces programmes. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 150 \$ (150 \$ en 2018) conformément aux restrictions en vertu de cette entente. Au 30 juin 2019, un montant de 600 \$ a été reçu ou est à recevoir, un montant de 544 \$ a été constaté et il reste 56 \$ à constater en vertu de cette entente.

À compter de juin 2017, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le gouvernement du Québec de 3 millions de dollars, qui seront versés à CIFAR par tranches de 600 \$ par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 600 \$ (600 \$ en 2018) en vertu de cette entente. Au 30 juin 2019, un montant de 1.2 millions de dollars a été reçu ou est à recevoir, un montant de 1.2 millions de dollars a été constaté et il reste 1,8 millions de dollars à constater en vertu de cette entente.

À compter d'avril 2018, CIFAR a conclu une entente de financement de quatre ans avec le gouvernement du Québec de 1.6 millions de dollars, qui seront versés à CIFAR par tranches de 400 \$ par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 400 \$ (néant en 2018) en vertu de cette entente. Au 30 juin 2019, un montant de 400 \$ a été reçu ou est à recevoir, un montant de 400 \$ a été constaté et il reste 1,2 millions de dollars à constater en vertu de cette entente.

**The Canadian Institute for Advanced Research -  
L'Institut Canadien de Recherches Avancées**  
**Notes afférentes aux états financiers**

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)  
30 juin 2019

**4. Placements**

	Reporté à des périodes futures	Fonds de dotation avec affectation d'origine externe	Affectation d'origine interne	2019 Total	2018 Total
CPG et dépôts à court terme	8 500 \$	- \$	- \$	8 500 \$	9 000 \$
Portefeuille d'actions à long terme	9 245	500	10 000	19 745	18 688
	17 745	500	10 000	28 245	27 688
Moins : portion à court terme	(8 500)	-	-	(8 500)	(9 000)
	9 245 \$	500 \$	10 000 \$	19 745 \$	18 688 \$

(a) Au 30 juin 2019, les placements reportés à des exercices ultérieurs représentent les fonds reçus des secteurs privé et public et de partenariats et ont été reportés conformément aux diverses ententes conclues avec les donateurs.

(b) Le revenu de placements réalisé sur les CPG et les dépôts à court terme de 105 \$ (106 \$ en 2018) ont été comptabilisés dans le revenu de placements pour l'exercice.

Le revenu de placement réalisé sur le portefeuille d'actions à long terme de 949 \$ (1 468 \$ en 2018) a été comptabilisé dans le revenu de placements pour l'exercice.

**5. Biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles**

Biens, équipement et améliorations locatives

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Net	2018 Net
Équipement informatique	125 \$	74 \$	51 \$	43 \$
Améliorations locatives	1 885	426	1 459	1 523
	2 010 \$	500 \$	1 510 \$	1 566 \$

Immobilisations incorporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Net	2018 Net
Logiciels	644 \$	296 \$	348 \$	120 \$

**The Canadian Institute for Advanced Research -  
L'Institut Canadien de Recherches Avancées**  
**Notes afférentes aux états financiers**

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

**6. Produit reporté et allocation de locataire reportée**

	<u>Produit reporté, au début</u>	<u>Reçu ou à recevoir en cours d'exercice</u>	<u>Moins : Montants constatés lors des exercices précédents</u>	<u>Constaté comme produit</u>	<u>Produit reporté, à la fin</u>	<u>Moins : portion a court terme</u>	<u>Produit reporté à long terme</u>
<b>2019</b>							
Gouvernement du Canada	- \$	7 000 \$	- \$	(7 000) \$	- \$	- \$	- \$
Gouvernement du Canada, Stratégie d'IA	1 690	21 133	-	(22 823)	-	-	-
Gouvernement de la Colombie- Britannique	4 000	-	-	(2 000)	2 000	(2 000)	-
Gouvernement de l'Ontario	-	4 000	-	(4 000)	-	-	-
Gouvernement de l'Alberta	-	600	(300)	(300)	-	-	-
Gouvernement du Québec	81	1 150	-	(1 150)	81	(81)	-
	<u>4 081</u>	<u>5 750</u>	<u>(300)</u>	<u>(7 450)</u>	<u>2 081</u>	<u>(2 081)</u>	<u>-</u>
Financement total du gouvernement	5 771	33 883	(300)	(37 273)	2 081	(2 081)	-
Partenariats	244	3 012	-	(3 198)	58	(58)	-
Secteur privé	2 086	6 381	-	(5 189)	3 278	(2 410)	868
	<u>8 101 \$</u>	<u>43 276 \$</u>	<u>(300) \$</u>	<u>(45 660) \$</u>	<u>5 417 \$</u>	<u>(4 549) \$</u>	<u>868 \$</u>
Allocation de locataire reportée	<u>361 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(40) \$</u>	<u>321 \$</u>	<u>(40) \$</u>	<u>281 \$</u>
<b>2018</b>	<u>4 033 \$</u>	<u>32 930 \$</u>	<u>(87) \$</u>	<u>(28 775) \$</u>	<u>8 101 \$</u>	<u>(5 708) \$</u>	<u>2 393 \$</u>
Allocation de locataire reportée	<u>403 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(42) \$</u>	<u>361 \$</u>	<u>(40) \$</u>	<u>321 \$</u>



# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

### 7. Charges

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
(a) Création du savoir		
Activités du programme		
<i>Créer des sociétés plus solides</i>		
Institutions, organisations et croissance	816 \$	833 \$
Bien-être collectif	692	760
Interactions sociales, identité et mieux-être	<u>(2)</u>	<u>47</u>
	<u>1 506</u>	<u>1 640</u>
<i>Assurer la durabilité de la Terre</i>		
Cosmologie et gravité	814	809
Biodiversité microbienne intégrée	<u>10</u>	<u>168</u>
	<u>824</u>	<u>977</u>
<i>Améliorer la santé humaine</i>		
Programme Azrieli du cerveau, de l'esprit et de la conscience	1 897	1 634
Développement du cerveau et de l'enfant	894	1 002
Microbiome humain	840	886
Réseaux génétiques	656	678
Architecture moléculaire de la vie	<u>796</u>	<u>657</u>
	<u>5 083</u>	<u>4 857</u>
<i>Transformer la technologie</i>		
Apprentissage automatique, apprentissage biologique	1 250	1 211
Matériaux quantiques	1 134	1 134
Informatique quantique	849	829
Énergie solaire bio inspirée	<u>745</u>	<u>808</u>
	<u>3 978</u>	<u>3 982</u>
	11 391	11 456
Programmes, support	<u>3 195</u>	<u>3 705</u>
	<u>14 586 \$</u>	<u>15 161 \$</u>
(b) Stratégie pancanadienne en matière d'IA		
<i>Programme des chaires</i>	14 143 \$	-
<i>Appui aux Instituts</i>	7 553	5 000
<i>Activités nationales</i>	241	46
<i>Secrétariat d'IA</i>	1 155	729
<i>IA et société</i>	<u>368</u>	<u>243</u>
	<u>23 460 \$</u>	<u>6 018 \$</u>
(c) Prochaine génération		
<i>Programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli</i>	1 798 \$	2 058 \$
<i>Académie des Chercheurs mondiaux</i>	<u>3</u>	<u>192</u>
	<u>1 801 \$</u>	<u>2 250 \$</u>

# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)  
30 juin 2019

### 7. Charges (suite)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
(d) Charges non liées aux programmes		
<i>Avancement</i>	2 311 \$	1 916 \$
<i>Gouvernance et administration</i>	737	665
	<u>3 048 \$</u>	<u>2 581 \$</u>

### 8. Répartition des charges

Les frais de bureau du président, et les frais de location et les frais généraux de 846 \$ (709 \$ en 2018) et de 3 153 \$ (2 778 \$ en 2018) respectivement, ont été répartis comme suit :

	<u>Frais de bureau du président</u>		<u>Frais de location et frais généraux</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Création du savoir	423 \$	354 \$	607 \$	851 \$
Stratégie pancanadienne en matière d'IA	-	-	135	79
Mobilisation du savoir & communications	254	213	1 406	709
Dépenses hors programme				
<i>Avancement</i>	169	142	446	461
<i>Gouvernance et administration</i>	-	-	559	678
	<u>846 \$</u>	<u>709 \$</u>	<u>3 153 \$</u>	<u>2 778 \$</u>

### 9. Engagements

Les engagements de CIFAR sont comme suit : location de locaux à bureau jusqu'en 2027 et équipement jusqu'en 2022. Les paiements annuels minimums sont comme suit:

2020	733 \$
2021	733
2022	739
2023	747
2024	746
Années subséquentes	1 985

---

# The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées

## Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

30 juin 2019

---

### 10. Instruments financiers

Les transactions sur instruments financiers peuvent faire en sorte que CIFAR assume ou transfère à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Il n'y a eu aucun changement dans la nature des risques par rapport aux exercices précédents.

#### Risque de change, risque d'intérêt et risque de marché

Le risque de change correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison d'une variation du taux de change. Comme CIFAR exerce des activités et réalise des investissements à l'échelle internationale, il peut s'ensuivre un risque de change. Conséquemment, certains actifs et passifs sont exposés à des variations du taux de change. Au 30 juin 2019, l'encaisse et les dépôts à court terme, et les placements libellés en dollars américains totalisaient respectivement 38 \$ US (2 \$ US en 2018) et néant (néant en 2018). Les comptes créditeurs libellés en dollars américains totalisaient 782 \$ US (680 \$ US en 2018).

Le risque de prix associé au taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur d'un instrument financier portant intérêt fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Le risque de flux de trésorerie associé au taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. L'exposition de CIFAR au risque de prix associé au taux d'intérêt se limite à ses placements à taux fixe de 8.5 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018). Le risque de flux de trésorerie associé au taux d'intérêt se limite à ses placements à taux variable de néant (néant en 2018). CIFAR est exposé à certains risques de marché qui entraînent la variation de la juste valeur de ses placements.

Afin de se protéger contre le risque de change, le risque d'intérêt et le risque de marché, la direction a élaboré une politique de placements en vertu de laquelle les placements doivent répondre à des exigences spécifiques. La politique de placements de CIFAR régit les décisions de placements et vise à atténuer les risques de change, de taux d'intérêt et de marché. Conséquemment, la direction est d'avis que CIFAR n'est pas exposée à d'importants risques de change, de taux d'intérêt et de marché provenant de ses instruments financiers.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie soit incapable d'exécuter ses engagements à l'égard de CIFAR. CIFAR limite son exposition au risque de crédit en évaluant périodiquement le crédit et en établissant une provision pour créances douteuses, le cas échéant. Au 30 juin 2019, la provision pour créances douteuses est de néant (néant en 2018). Compte tenu la nature des comptes débiteurs, la direction est d'avis que CIFAR n'est pas exposé à un risque de crédit important.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que CIFAR éprouve des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires pour respecter les engagements relatifs à ses passifs financiers. CIFAR est exposé au risque de liquidité en ce qui a trait principalement aux comptes créditeurs.

---

# **The Canadian Institute for Advanced Research - L'Institut Canadien de Recherches Avancées**

## **Notes afférentes aux états financiers**

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)  
30 juin 2019

---

### **10. Instruments financiers (suite)**

#### **Risque de liquidité (suite)**

CIFAR gère son risque de liquidité en établissant des prévisions de flux de trésorerie relativement à l'exploitation, aux placements et aux activités de financement afin de disposer des fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières actuelles et prévisibles. Conséquemment, la direction est d'avis que CIFAR n'est pas exposé à un risque de liquidité important provenant de ses instruments financiers.

---

### **11. Régime de retraite**

Les employés admissibles de CIFAR sont membres du régime de retraite à prestations déterminées de l'Université de Toronto. Conséquemment, l'information qu'il faudrait normalement fournir n'est pas disponible. L'information fournie se limite donc aux cotisations versées au régime. Les cotisations en espèces versées au cours de l'exercice totalisent 487 \$ (387 \$ en 2018).

---

### **12. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers de 2019.